

Vol. 31 No 1

Juin 2012

Gaétane Lavoie
Alain Lévesque
Marie-Paule Lévesque
Murielle Ouellet
Martine Pinel, présidente
Carole N. Côté, conseillère responsable



Bonjour à tous et à toutes,

C'est le printemps et il se pointe un peu plus tôt cette année. En cette année 2012, le comité désire souligner les 25 ans de la reconnaissance de l'importance de l'embellissement. Car il y a 25 ans, le conseil municipal a créé un comité d'embellissement pour promouvoir l'horticulture ornementale. Dans ce numéro du Contact Fleuri, vous pourrez lire des informations sur la soirée de lancement, le concours Maisons fleuries, les Fleurons du Québec et un résumé de l'histoire du comité.

Au plaisir de se voir lors des activités du comité!

Bonne saison de jardinage

Martine Pinel, présidente





Soirée Échanges vivaces 2012



Soirée Échanges vivaces : le mardi **22 mai 2012** au centre communautaire Régis-St-Laurent à 19 h 30.

Conférencière : Madame Doris Côté, des Jardins de Doris à Matane

Les jardins de Doris, c'est un jardin touristique ayant pour vocation de venir en aide aux jeunes en difficultés. Durant sa conférence, madame Côté vous parlera de sa passion, de la création de son jardin, etc. N'hésitez pas et prenez note de la date, le 22 mai à 19 h 30.

Comme par les années passées, cette soirée marque le lancement de la saison de jardinage. Le nom de la soirée indique bien sa fonction. L'an passé, nous avons accueilli environ 60 personnes à cette soirée. Nous espérons vous voir nombreux cette année, amenez votre conjoint. Vous pourrez voir ou revoir les photos des gagnants du concours Maisons Fleuries de 2011. Il y aura des prix de présences. La conférence sera suivie du traditionnel échange de vivaces et d'un goûter. Nous vous y attendons en grand nombre.

Pour l'échange de vivaces, svp bien identifier la plante par son nom, la couleur de la fleur et ses caractéristiques, si vous le savez, merci.

Rendez-vous le 22 mai 2012 à 19 h 30.

Sites municipaux :



Cette année, nous continuerons d'entretenir les différents sites déjà complétés soit : le parc de la rue du Collège, la façade du bureau municipal, le coin rue Principale et route Neigette, le coin de l'église, le Centre communautaire Régis-St-Laurent, le coin Principale et 3^e rang Est, le parc rue Lavoie, coin rue Bérubé et rue du 23 avril 2001. Nous continuerons d'entretenir l'aménagement près de l'église, en partenariat avec la Fabrique. Des jardinières seront installées sur les rues de la Gare et Principale, surtout vers l'est, pour compenser l'absence de parc. Nous aménagerons aussi le parc Zachary sur la rue Bérubé. Nous aurons aussi des jardinières de béton avec le sigle de la municipalité dans le rond point des rues Bérubé et 23 avril 2001, celles-ci sont fabriquées chez Béton Caméléon. Nous vous invitons à aller les voir, elles seront en place début juillet. Aussi, nous vous encourageons à faire de même, soit à vous procurer des répliques de ces jardinières, ce qui pourrait devenir une thématique propre à St-Anaclet.

Nous sommes à travailler sur un projet d'aménagement de sentier de marche et de randonnée dans le boisé derrière le bureau municipal au 318, rue Principale Ouest pour lequel nous avons reçu l'hiver dernier l'autorisation de la CPTAQ qui nous permettra de débiter les travaux. Nous espérons pouvoir inaugurer cet automne une première portion du sentier. À suivre! Pour terminer, vers le début d'août, des juges parcourront le village pour juger vos aménagements en façade selon les grilles de jugement élaborées par des membres du comité. Les grilles seront disponibles pour consultation lors de la soirée d'ouverture des activités du comité. Voilà un bref aperçu des activités des membres bénévoles du comité d'embellissement, avec l'aide précieuse de madame Marie-Paule Lévesque, employée à l'entretien des espaces verts.



Fleurons du Québec

En juillet 2009, nous avons reçu la visite des classificateurs des Fleurons du Québec. Nous avons obtenu 2 fleurons sur une possibilité de 5. Nous aurions espéré en recevoir au moins 3 et nous étions à 10 points de ces 3 fleurons. Cette année, nous aurons à nouveau la visite des classificateurs des Fleurons du Québec. Nous espérons obtenir ce 3^e fleuron. Je vous reproduis une partie du document qui nous servira pour la préparation de la visite.

« Les points de la grille de classification des Fleurons du Québec sont distribués selon cinq domaines, veuillez tenir compte de la nouvelle répartition des points :

- **340 points** sont réservés au « Domaine municipal
- 180 points sont réservés au « Domaine institutionnel »
- **230 points** sont réservés au « Domaine résidentiel »
- 140 points sont réservés au « Domaine commercial et industriel »
- **160 points** sont réservés à « Initiatives communautaires et Développement durable »

Le classificateur des Fleurons du Québec visitera 60 % du territoire de votre municipalité, et évaluera les aménagements à la vue du public. Il est à noter que cette visite est non accompagnée.

Le pointage pour tous les domaines s'additionne en fonction :

- De la variété des éléments horticoles (massif de vivaces et annuelles, arbustes et arbres)
- Du nombre des éléments construits (moblier urbain, éclairage, signalisation, structure architecturale, pièce d'eau, éléments inertes, bacs à fleurs)
- De la mise en valeur du potentiel exploitable
- De l'état visuel du patrimoine bâti et de l'aménagement paysager
- De l'harmonie et/ou d'une thématique »

Également, des démarches sont en cours avec le ministère des Transports pour voir ce qu'il est possible de faire le long de la rue de la Gare, car le bord de la rue appartient au ministère. Nous attendons des confirmations, mais il pourrait y avoir une plantation d'arbustes. Comme je vous l'ai déjà mentionné, le secteur industriel et commercial était une partie faible en 2009. Nous attendons la participation de vous, commerçants, pour nous permettre d'atteindre nos objectifs. Merci pour les efforts que vous voudrez bien fournir pour embellir St-Anaclet.



25^e anniversaire du comité : un peu d'histoire

Dans les Contacts réguliers, je vous mentionnais qu'en 1987 le comité d'embellissement était créé. C'est aussi cette année-là que le premier Contact Fleuri paraissait. Dès 1988, le comité devient permanent et se préoccupe d'organiser des conférences, du concours Maisons fleuries et publie des articles à sujet horticole. En 1989, des pometiers décoratifs sont offerts par la municipalité à des résidents sous la responsabilité du comité.

Dans les années suivantes, le comité organise un échange annuel de vivaces, participe au concours provincial Fleurir le Québec, organise une conférence et gère un budget provenant de la municipalité pour l'entretien de sites municipaux et des jardinières. En 1999, une exposition de peinture est organisée avec la participation de 10 artistes de St-Anaclet. Dans les années 2000, le comité a continué les mêmes activités et a participé à l'effort d'embellissement de St-Anaclet en collaborant à l'embauche d'une employée permanente s'occupant exclusivement des sites, des jardinières, etc. Le concours Fleurir le Québec s'est transformé pour devenir Les Fleurons et votre comité s'est inscrit et continue de promouvoir l'embellissement dans la municipalité.

À travers les différentes activités organisées cette année, le comité veut souligner son 25^e anniversaire d'existence. Les membres du comité veulent vous rencontrer et partager les souvenirs. Si vous avez des photos datant de 25 ans, de vos aménagements de l'époque, nous aimerions que vous les partagiez avec nous. Lors de la remise des prix du concours Maisons fleuries, nous pourrions partager ces photos en faisant un montage comparatif 25 ans auparavant et maintenant. Envoyez-moi vos photos d'ici le 30 août, soit par email à la municipalité ou directement au bureau municipal, à l'attention de Martine Pinel pour le comité d'embellissement.

Le concours Maisons fleuries gardera les mêmes grilles de jugement dans le cadre du 25^e et les mêmes catégories, soit : Marge avant réduite pour les façades de petites tailles, Fermes, Commerces et édifices publiques, Résidences village, Résidences hors village et Élités. Le 22 mai prochain à la conférence de madame Côté, les grilles seront disponibles pour ceux qui voudront en prendre connaissance. Venez nous rencontrer, nous vous attendons.

